

M. LOCKHART: Ils doivent calculer leur revenu.

L'hon. M. ILSLEY: Non, ils doivent le faire le 31 mars; cette date n'a pas été retardée.

M. LOCKHART: C'est ce que je veux dire, et je soutiens qu'il est impossible pour la grande majorité des habitants de ce pays de calculer avec le moindre degré d'exactitude ce que sera leur revenu pour l'année 1943.

L'hon. M. HOWE: Puisqu'on a mis mon nom en cause, on me permettra bien de dire quelques mots. La situation de l'entrepreneur en construction ne diffère pas de ce qu'elle a toujours été. Il jouit d'un revenu variable; il peut faire une estimation trop haute ou trop basse. Si son estimation est trop basse il se trouve à emprunter du gouvernement de l'argent à un taux d'intérêt qui est peut-être un peu élevé; c'est là la seule peine qui lui est imposée. Si l'estimation est trop élevée, il verse un peu trop d'argent avant qu'il soit dû. Cependant, le petit entrepreneur en construction, et celui auquel l'honorable représentant de Rosetown-Biggar a fait allusion, a l'habitude d'emprunter lorsque les années sont difficiles et de faire des dépôts à la banque lorsque les affaires vont bien. Je crois qu'on fait trop de cas du fait qu'il ne pourra peut-être pas calculer son impôt exactement.

M. GLADSTONE: J'aimerais soulever la question d'améliorer les moyens à la disposition des contribuables, ailleurs que dans les centres où il y a des bureaux de l'impôt, pour les aider à préparer leurs déclarations, s'il est régulier d'aborder cette question lors de l'étude de la présente résolution. Il y a bien des endroits où il n'existe pas de bureau de l'impôt sur le revenu. Il y a également quantité de bureaux et de ports de douane par tout le pays; un nombre beaucoup trop grand, j'en suis certain, vu qu'un nombre très restreint de citoyens ont l'occasion de visiter un bureau de la douane. Je demanderais la collaboration des honorables députés qui habitent des centres où il y a des bureaux de l'impôt sur le revenu, comme à Windsor, London, Hamilton, Toronto, Kingston, Montréal et ainsi de suite, d'un bout à l'autre du pays. La préparation des déclarations relatives à l'impôt sur le revenu devient plus compliquée tous les ans. Je crois savoir qu'on s'efforce de simplifier la formule cette année, et ce serait une excellente chose. Néanmoins, le nombre des contribuables augmente et les nouveaux ont de la difficulté à comprendre les formules et à établir le chiffre de leur impôt. Au Parlement, je me suis toujours opposé à l'accroissement des dépenses et au gaspillage de toutes sortes. Je veux qu'on sache

[L'hon. M. ILSLEY.]

bien que telle sera toujours mon attitude. Je veux cependant poser une question: ne serait-il pas dans l'intérêt même du Gouvernement d'améliorer les moyens offerts au grand nombre de Canadiens qui doivent maintenant résoudre le problème de préparer leurs déclarations pour fins d'impôt sur le revenu?

Un certain nombre des grandes villes sont en cause. Ainsi, ma propre ville de Guelph, dont la population est de 23,000 âmes et qui est le centre d'une vaste région agricole. Il y a d'autres villes au nord, et d'autres encore s'échelonnant pour ainsi dire jusqu'au lac, et les citoyens de toutes ces villes doivent envoyer leur déclarations à Hamilton. Guelph, est située à une distance de 28 milles de Hamilton, et d'autres endroits probablement à une distance de 100 milles. Sault-Ste-Marie, par exemple, doit faire rapport à Toronto. On voit ainsi, au sujet des demandes et des malentendus, que fort souvent le contribuable ne sait au juste ce qu'il doit faire. Cela lui crée toutes sortes de difficultés. Puis, par suite du rationnement de l'essence, nos gens ne peuvent pas se rendre au bureau de l'impôt sur le revenu à Hamilton et en revenir comme ils le faisaient autrefois, pour y chercher des renseignements.

Que se passe-t-il dans les grandes villes? Les habitants d'Ottawa et de Toronto qui ne savent pas comment remplir les formules de déclarations de revenu n'ont qu'à marcher un peu pour se rendre au bureau où ils obtiennent l'aide voulue. Il en est de même pour Hamilton et d'autres villes. J'hésiterais à conseiller l'ouverture de nouveaux bureaux d'impôt sur le revenu dans chaque ville, ou même dans les villages; mais je me demande si le Gouvernement ne pourrait pas trouver le moyen de venir en aide aux contribuables même dans les petits centres en faisant voyager des experts attachés aux bureaux régionaux d'impôt sur le revenu. Je crois sincèrement que dans certains endroits il faudrait maintenir toute l'année des bureaux d'impôt sur le revenu.

Le conseil municipal de Guelph a envoyé au ministre du Revenu national une résolution à cet effet. Il y a d'autres endroits où, même s'il n'est pas possible d'avoir un bureau de l'impôt sur le revenu ouvert à l'année, le ministère pourrait assigner des spécialistes à ce travail au moins un jour par semaine. Ces spécialistes, envoyés par des bureaux de centres importants de perception d'impôt sur le revenu, pourraient aider les contribuables à résoudre leurs problèmes. Je suis d'avis que ce serait de l'argent utilement dépensé, et bien des gens en bénéficieraient grandement. Le ministre n'est peut-être pas en mesure de donner une répose immédiate,—et je ne m'y attends pas,—mais si d'autres honorables dépu-